

Accompagner l'économie sylvicole

La forêt vaudoise recouvre près du tiers du territoire cantonal. Aujourd'hui, la sylviculture connaît des changements structurels profonds. La standardisation des modes de production estompe les diversités régionales et menace la survie d'espaces remarquables dépendant de formes particulières de gestion (chênaies ou pâturages boisés par exemple). Les coûts élevés de la main-d'œuvre, les contraintes topographiques, la concurrence des produits de substitution, le morcellement de la propriété forestière - les forêts privées se répartissent entre vingt-sept mille propriétaires (OFS/OFEFP, 2004) - réduisent la compétitivité de la filière du bois. Les collectivités publiques, en tant que propriétaires, assument les charges d'exploitation des deux tiers de la surface forestière.

Les diagnostics forestiers effectués depuis 2000 par la Confédération et par le Canton concluent unanimement à un manque d'efficacité économique du secteur: en Suisse, quatre entreprises sur cinq sont déficitaires (OFEFP, 2003). Pour y remédier, il est recommandé de mettre en place des structures de production efficaces, en harmonie avec les processus de commercialisation et de transformation. Par ailleurs, les fonctions de surveillance et de gestion assurées par le corps forestier devraient être davantage clarifiées et séparées.

Malgré les ouragans, le bostryche et l'exploitation, la ressource bois ne cesse de croître en Suisse. Les tempêtes constituent un élément dynamisant de la *biodiversité*, même si elles ne sont pas majoritairement perçues de manière positive. Désormais, la gestion préventive et la gestion de crise, fondées sur une *sylviculture proche de la nature* apparaissent comme primordiales pour garantir une diversité assurant résistance et résilience des *écosystèmes* forestiers. Dans la forêt vaudoise, si le volume de bois exploité tend à augmenter, le rajeunissement naturel s'est largement répandu au détriment des plantations, ce qui constitue une évolution favorable.

La Confédération s'est fixé deux priorités à réaliser conjointement avec les Cantons: la préservation des forêts protectrices et le maintien de la diversité biologique. Dans les autres domaines, les interventions sont laissées à l'initiative des Cantons. Or, les attentes de la population sont actuellement très larges: production d'oxygène (65%), fonctions écologiques (34%), espaces de loisirs (27%), protection contre les dangers naturels (26%), ressources bois (13%) (OFEFP, 2000). Dans ce contexte, la politique forestière vaudoise 2006-2015 a fixé quatre lignes d'action:

- rendre l'économie forestière performante ;
- affirmer le rôle de la forêt contre les dangers naturels ;
- préserver la diversité biologique et paysagère des forêts ;
- améliorer l'accueil du public en forêt.

La poursuite de la gestion multifonctionnelle des forêts par le développement d'une *sylviculture proche de la nature* permettra de répondre aux différentes attentes envers la forêt. La sylviculture vaudoise doit toutefois devenir à la fois plus économe, plus performante et plus proche des attentes de la population en matière d'écologie et de paysage. Le concept des *soins modérés aux forêts*, qui s'appuie sur les *dynamiques naturelles* de croissance des peuplements forestiers, avec de faibles interventions culturelles, va dans ce sens. Enfin, la cohérence avec les autres planifications, notamment régionales, est essentielle, car les loisirs, la protection de la population ou le paysage ne s'arrêtent pas à la lisière de la forêt.

LIGNE
D'ACTION

F3

Le Canton fait de la durabilité et de la *multifonctionnalité* les deux principes de base de la gestion forestière. Il vise à améliorer les conditions-cadres de l'économie du bois en synergie avec la politique fédérale et celle des autres cantons. Il coordonne les *plans directeurs forestiers* et les autres planifications, notamment les plans directeurs régionaux.

Le PDCn s'appuie sur la mesure suivante:

F31 Espaces sylvicoles